

le Pays Fertois



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DU
PAYS FERTOIS

www.cc-paysfertois.fr

Mai 2004 : n°6



Sommaire

- **Budget 2004**
- **Une nouvelle recrue au service culture et communication**
- **Contrat CLAIR : en avant la musique !** p. 2
- **Triathlon 2004 : Le rendez-vous sportif intercommunal, le 30 mai à 10h**
- **Les premiers pas du jumelage franco-anglais**
- **L'Acif fête ses 10 ans !**
- **Zoom sur... Jouarre** p. 3
- **Les équipements sportifs en Pays fertois : le sport pour tous à portée de main...** p. 4

■ Fédérons notre territoire !



Après les péripéties politiques qui ont tenues en haleine les citoyens du Pays fertois ces derniers mois, le printemps qui arrive devrait apporter un peu de sérénité dans les projets en cours et futurs.

C'est dans ce sens que le conseil, organe délibérant de la communauté de communes, a voté le budget de l'année 2004. La part belle est faite une fois encore, aux travaux d'assainissement et

d'électrification, mais ils ne sauraient éclipser les actions prévues dans le cadre des contrats C.L.A.I.R. et de Territoire qui nous lient au département et à la région.

Cette 6^e édition de notre journal intercommunal évoquera donc l'actualité sportive du canton ainsi qu'une nouveauté ; la refonte de notre site Internet, vitrine de nos missions et de nos actions. Il est en ligne depuis peu ! Par ailleurs, il est utile de rappeler que le guide des associations du Pays fertois est toujours en préparation et requiert plus que jamais une participation active de la part de notre vivier associatif si dynamique. Prévu pour la rentrée, il devrait permettre de consolider l'identité fertoise en facilitant la communication d'informations. Nous comptons donc sur la participation de chaque association.

Cet été sera aussi festif pour le Pays fertois et ses habitants avec des temps forts situés comme chaque année aux alentours du 14 juillet et des activités nouvelles proposées dans chaque commune qui devraient alimenter les agendas des plus petits aux plus âgés. Au programme : expositions, concerts, soirées dansantes, compétitions sportives, spectacles et animations en tout genre. La piscine intercommunale vous accueillera, fidèle à l'habitude.

Je souhaite que ce journal d'informations continue de répondre aux attentes et aux questionnements de tous les habitants du pays fertois. N'hésitez pas à nous donner votre avis.

Jeannine Beldent, présidente

Le Pays fertois : le journal de la communauté de communes du Pays fertois

22, avenue de Rebais - 77260 La Ferté-sous-Jouarre - info@cc-paysfertois.fr
Tél : 01 60 22 10 92 - Fax : 01 60 22 95 96

Directrice de la publication : Jeannine Beldent - Rédacteur en chef : Gérard Geist - Assistante de rédaction : Nathalie Binaux - Comité de rédaction : Edith Abeloos, Patrick Boisdron, Dominique Bosdure, Geneviève Busch, Gilbert Chatenoud, Anne-Marie Lacombe - Maquette : Signature Graphique, 01 49 29 43 20 - Impression : INN - 24, rue Haëmers, 76190 Yvetot - Ce numéro a été tiré à 13 000 exemplaires.



Budget 2004

En 2003, on comptait 2286 communautés de communes regroupant 28 406 communes et 24 479 442 habitants. Autant dire qu'une nouvelle page de la France décentralisée est tournée !

Les communes ne peuvent plus assurer seules les charges toujours en augmentation et les méandres techniques, administratifs et juridiques de plus en plus complexes. La contre-partie se traduit naturellement par la nécessité de ressources passant par la pression fiscale. Les communes étant soumises aux mêmes impératifs et l'État réduisant progressivement le montant de ses aides aux collectivités locales, les choix sont restreints.

En son conseil du 14 avril dernier, le budget 2004 a été adopté, ainsi que l'augmentation des taux des quatre taxes.

■ En quelques chiffres :

SERVICES GÉNÉRAUX

Investissement	4 391 941 €
Fonctionnement	6 336 040 €

- Les services généraux regroupent la masse salariale, les remboursements d'intérêts d'emprunts, l'entretien des locaux (piscine, voirie, gymnases...), les frais de fonctionnement.
- C'est aussi le budget des subventions aux associations.

SERVICES EAU

Investissement	1 339 173 €
Fonctionnement	1 103 210 €

SERVICES ASSAINISSEMENT

Investissement	8 556 124 €
Fonctionnement	3 061 053 €

- Les services d'eau et d'assainissement permettent quand à eux l'entretien du réseau d'assainissement des eaux usées et d'eau potable

Les taxes

5% d'augmentation du taux des quatre taxes permettra de dégager un produit supplémentaire de 56 000 e.

■ 56 000 € de revenus fiscaux supplémentaires en 2004

Taxe d'habitation	1,91 %
Taxe foncière	1,91 %
Taxe foncière non bâtie	1,91 %
Taxe professionnelle	1,91 %

Coût moyen par habitant : 3,72 € de plus en 2004 par rapport à 2003.

Déchets : pour savoir où jeter quoi...



■ C'est le printemps, faites le ménage dans vos encombrants !

La communauté de communes est compétente pour confier le service de traitement et d'enlèvement des déchets. Depuis le 1^{er} janvier 2004, Elle exerce cette compétence, en ce qui concerne le service de ramassage des déchets extra ménagers, pour les communes qui ont inclus cette prestation dans leur Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Quels déchets sont concernés ? L'électroménager, les meubles, les objets encombrants

(vélos, poussettes, matériels informatiques...) et tous les objets n'excédant pas 25 kilos.

En revanche, les gravats, les déchets verts, les déchets spéciaux (toxiques ou dangereux), les pneumatiques, les piles ou composants ainsi que les matériaux de plomberie, de bricolage ou de clôture ne sont pas acceptés.

Le contrat entre Aubine, société de collecte de ces déchets, et la communauté de communes a été signé le 5 janvier 2004, pour sept communes : Chamigny, Changis-sur-Marne, La Ferté-sous-Jouarre, Sammeron, Signy-Signets et Ussy sur Marne.

■ Date de ramassage des déchets Extra Ménagers

Chamigny : 2 juin, 1^{er} septembre, 1^{er} décembre

Changis sur Marne : 5 mai, 1^{er} septembre, 1^{er} décembre

La Ferté sous Jouarre - secteur 1 : 6 mai, 3 juin, 1^{er} juillet, 5 août, 2 septembre, 7 octobre, 4 novembre, 2 décembre

La Ferté sous Jouarre - secteur 2 : 13 mai, 10 juin, 8 juillet, 12 août, 9 septembre, 14 octobre, 12 novembre, 9 décembre

Sammeron : 21 juillet, 6 octobre

Ussy sur Marne : 2 juin, 8 septembre, 1^{er} décembre

Ne jetez pas vos PILES usagées, elles peuvent être recyclées ! Déposez-les dans la boîte verte à la communauté de communes 22, avenue de Rebais à La Ferté-sous-Jouarre.

Contrat C.L.A.I.R. : en avant la musique !

L'étude de faisabilité pour la création d'une école intercommunale de musique et de danse a démarré. En effet, le comité de pilotage présidé par Gérard Geist, vice-président de la CCPF en charge des Affaires culturelles, a choisi la personne qui sera chargée de la réalisation de cette étude.

Madame Christine Musset, directrice de l'école municipale de musique, de danse et d'art dramatique de Malakoff. Madame Musset a déjà commencé l'état des lieux de la vie musicale et chorégraphique du Pays fertois. Elle proposera ensuite des préconisations concernant l'enseignement musical et les attentes des usagers et des communes.



Le nouveau site web de la CCPF : tout nouveau, tout beau !



On vous l'avait promis, on l'attendait avec impatience... Le voici, le nouveau site Web de la CCPF, relooké, avec des contenus plus riches et mieux adaptés aux besoins des habitants du Pays fertois. Une architecture plus cohérente, des graphismes plus soignés et surtout, des informations pertinentes et ciblées. Vous pourrez y retrouver votre journal « Le Pays fertois », mais aussi les événements et les décisions qui font l'actualité de

la CCPF. En plus d'une présentation détaillée de notre communauté de communes, des infos pratiques comme les hôtels et les restaurants, une rubrique tourisme et patrimoine, mais aussi les services et les équipements intercommunaux.

Les entreprises et les professionnels pourront également y retrouver d'ici quelques mois, des informations concernant le nouveau code des marchés publics.

Bon surf sur www.cc-paysfermois.fr !

Une nouvelle recrue au service Culture et Communication



Delphine Gavach avait pris ses fonctions en septembre 2002, lors de la création du service culture et communication de la communauté de communes.

Guidée par l'irrésistible charme de nos îles françaises de la Caraïbe, elle a traversé l'Atlantique, non sans regretter les expériences et les rencontres qui ont nourri son travail.

C'est **Nathalie Binaux** qui reprend le flambeau : titulaire d'un diplôme de 3^e cycle dans les domaines de la culture et de la communication, elle s'est attelée aux dossiers en cours depuis son arrivée le 1^{er} mars.



La Formation Ouverte à distance : une permanence à la Ferté-sous-Jouarre

Depuis le 15 décembre 2003, le Point d'accès à la Télé formation (P@T) (37, rue des Pelletiers à la Ferté-sous-Jouarre) créé à l'initiative de la Communauté de Communes vous aide à rechercher un emploi, à vous réorienter, à reprendre une activité ou à connaître vos droits en matière de formation professionnelle continue. Il dispense des Formations Ouvertes à Distance (FOAD) par le biais d'Internet alliant ainsi souplesse et qualité. Le parcours du stagiaire est personnalisé et les formations sont labellisées par le Conseil régional d'Ile de France pour tous les domaines d'activités (exemples de stages : illettrisme et alphabétisation, amélioration de la Langue Française, français langue étrangère, cyber secrétariat, agent de maintenance en informatique, agent de tourisme ou assistante de vie.)

Contact : J.-L. CALIXTE, formateur détaché par l'AFPA (Association pour la Formation Professionnelle des Adultes à la Ferté-sous-Jouarre).
Tél. : 01 60 09 06 21 ou e-mail : anpf77@wanadoo.fr

Triathlon 2004 : Le Rendez-vous sportif intercommunal, le 30 mai à 10h



Devant le succès rencontré par la première édition du triathlon 2003, la CCPF et le Club de plongée du Pays fertois ont décidé de reconduire cet événement sportif. Epreuve officielle de la Ligue de Triathlon d'Ile de France, ce parcours découverte reste néanmoins un rendez-vous convivial pour tous ceux qui souhaitent profiter du plein air, de la nature fertoise et de l'effort sain. Rendez-vous le dimanche 30 mai à la

Piscine de la Communauté de communes du Pays fertois pour un départ à 10h.

Au programme, et si vous avez plus de 15 ans : 400 mètres de natation en piscine couverte, 8,650 km de VTT sur terrain balisé et 3 km de course à pied sur circuits balisés. Inscrivez vous à la CCPF avant le 26 mai ou le jour même dès 9h.

À partager nombreux et en famille pour participer ou encourager les courageux sportifs. Coupes et lots divers seront remis aux gagnants de chaque catégorie.

Renseignements : Philippe Senegas-Rouvière au 01 60 22 10 92 ou Frédéric Pichereau au 01 60 22 16 44.

L'Acif fête ses 10 ans !

Créé en 1994, l'Acif-centre social du Pays fertois fête cette année ses 10 ans ! Labellisé centre social en 1995, l'Acif s'est toujours efforcé d'apporter aide et soutien aux personnes en difficulté dans des domaines tels que l'insertion sociale et professionnelle, l'animation en direction des familles et l'action culturelle.

Concrètement, cela représente une équipe de 25 personnes qui accompagne, aide et facilite la vie quotidienne de tous les habitants du Pays fertois. Financé à 38 % par la communauté de communes, l'Acif s'est beaucoup diversifiée ces dernières années et les publics ont suivi cette démarche : 1700 visites en 2003 pour l'emploi, 13 communes participantes au festival du conte, 47 jeunes bénéficiaires d'un appui personnalisé.

Pour souffler ses 10 bougies, son Président, Gérard Geist a édité un numéro spécial de "La Lettre de l'Acif".



Renseignements : L'Acif, centre social du Pays fertois 17, rue de Reuil 77262 La Ferté sous Jouarre, Tél. : 01 60 22 19 19.
E-Mail : acif-centresocial@wanadoo.fr

Les premiers pas du jumelage franco-anglais

En janvier dernier se tenait la première réunion du conseil d'administration du Comité de jumelage franco-anglais entre notre Pays fertois et le district de Harborough. Quelles sont les premières idées de réalisations qui pourraient voir le jour dès 2004 ?



Tout d'abord, il s'agit naturellement de veiller au grain des recettes ! Un courrier a été adressé aux 19 maires du canton leur demandant d'inscrire à leur budget 2004 une subvention même symbolique (de 100 € par exemple).

Un premier échange pourrait s'adresser aux élèves de nos deux territoires. Une formule simple consisterait à mettre en relation par le biais d'Internet, les classes équipées d'ordinateurs et d'une adresse e-mail, avant de déboucher sur des échanges scolaires entre les deux pays. Les directeurs des établissements scolaires du Canton ont donc été approchés dans cette optique. Un autre rendez-vous se situera le 27 juillet prochain avec la commémoration de la 1^{ère} bataille de la Marne. 50 amis anglais découvriront notre région à cette occasion.

Renseignements : Herthom@aol.com
Tél.: 01 60 22 51 05 et 01 60 22 21 56

Une permanence pour les consommateurs

L'ORGECO (Organisation Générale des Consommateurs) tient une permanence à La Ferté sous Jouarre tous les seconds vendredis du mois de 9h à 12h (sauf en août) dans les locaux de l'ACIF, 1, rue du Gaz. Elle accueille toutes les personnes rencontrant des problèmes liés aux questions de qualité ou de garanties pour des produits issus du commerce ou de la vente par correspondance. Elle traite aussi des problèmes immobiliers, bancaires (crédits...), à l'exclusion de tous problèmes liés à l'emploi, qui relèvent, eux, des institutions d'Etat et des syndicats.

Prendre RV à la Direction départementale d'ORGECO au 01 64 64 02 23, ou au 6, Square François Couperin 77000 Melun BP 1803 Cedex et se munir des documents nécessaires à votre démarche.

Qui deviendra la première Miss du Pays fertois ?

Vous avez entre 17 ans et demi et 23 ans et demi ? Vous mesurez au moins 1m72 et êtes de nationalité française ? Vous avez envie de représenter l'identité de notre Pays fertois ? Le comité Miss France de Madame Geneviève De Fontenay vous attend pour vous inscrire à la 1^{ère} édition de l'élection de Miss Pays fertois qui aura lieu le 25 juin à Saâcy-sur-Marne. Cette élection officielle sera qualificative pour l'élection de Miss Seine et Marne.

Renseignements : Muriel Trueba : 85, avenue du Général Leclerc 77730 Saâcy sur Marne.
Tél. : 01 60 23 61 09.
E-Mail : acmurieltrueba@aol.com.
Fax : 01 60 23 57 86.

Zoom sur... JOUARRE

3000 ans d'histoire :

Habité dès la préhistoire, Jouarre est aussi un haut lieu du Moyen Âge et fait référence à 10 siècles d'histoire. Dominant les méandres du petit Morin, cette terre de passage favorable aux échanges commerciaux, permit le développement de la région qui devint «le grenier de Paris». L'histoire donnera à cette commune des monuments historiques particulièrement bien préservés et restaurés qui en font la capitale patrimoniale de notre canton.

L'architecture religieuse

Les cryptes mérovingiennes de Jouarre

sont mondialement connues pour détenir une architecture exceptionnelle. Place St Paul, situées à l'arrière de l'église paroissiale « Saint Paul Saint Pierre », ces cryptes étaient jusqu'au XV^e siècle, accolées à une église funéraire. Les fondations de celle-ci furent retrouvées en 1870 et lors de travaux d'assainissement en 1985. Elles datent de la fin du VII^e siècle, sous le règne du roi Dagobert. La crypte Saint-Paul est le mausolée de la famille fondatrice du monastère abritant les tombeaux des abbesses qui marquèrent l'essor de la vie monastique.



L'architecture médiévale

Une tour médiévale du XI^e siècle subsiste encore, jouxtant de vastes bâtiments qui abritent une communauté religieuse encore en activité. Cette tour romane est le dernier vestige de l'église abbatiale du Moyen-Âge, brûlée plusieurs fois durant la guerre de cent ans, restaurée puis de nouveau détruite à la Révolution. Sa restauration a permis de rendre aux salles intérieures leurs dimensions primitives, mettant également en valeur les pierres qui portent tous les signes d'une vie tourmentée. Les religieuses Bénédictines présentent et vendent le fruit de leurs activités.



Le Musée briard

Le musée briard de Jouarre fondé en 1961, vous guide dans l'histoire de la Brie, au travers des gravures, pièces d'archives, meubles, outils, et personnages en costume briard qui font vivre les reconstitutions d'intérieurs. Ce musée illustre les conditions de vie des paysans du XVI^e au XVIII^e siècle et les traditions briardes.

Balades dans les environs

La randonnée pédestre est certainement le meilleur moyen de découvrir la région à son rythme, à travers bois, au bord de l'eau, sur les chemins de campagne, au détour de « bâtisses et de monuments typiques ». A proximité du bourg, on peut admirer de nombreuses fermes anciennes et fortifiées, comme celle de « Bilbartaud » ou



« Nolongue » que l'on découvre à partir de la route menant à Doue et qui est réputée pour être la ferme natale de légendaire berger « Jehan de Brie ».

Plus loin à deux kilomètres, dans un écrin de verdure, nous découvrons l'étang de Perreuse, propice à la méditation. En haut des bois, le cimetière militaire franco-anglais de Perreuse. La Dhuis, aqueduc souterrain en maçonnerie, construit entre 1863 et 1865, capte les sources de la Dhuis.

Renseignements : Office du Tourisme 01 60 22 64 54



Les équipements sportifs en Pays fertois : Le sport pour tous à portée de main...

Saviez-vous que la communauté de communes possède une compétence en matière d'équipements sportifs ? C'est la possibilité offerte à un grand nombre d'habitants du Pays fertois de pratiquer leurs activités sportives sur le canton. Pour 19 communes et 25 000 habitants, on dénombre sur le territoire seulement quatre équipements sportifs, dont l'un est municipal. Les trois autres relèvent de la CCPF. Deux gymnases dits « d'accompagnement des collèges » permettent un accès gratuit aux publics scolaires et associatifs, et une piscine intercommunale qui est ouverte tous les jours au public, aux scolaires et aux associations-clubs de natation et de plongée. Le sport en Pays fertois, c'est aussi une équipe dynamique de 13 personnes, chargée de faire vivre ces équipements, de les entretenir et d'en assurer le bon fonctionnement.

■ La compétence intercommunale

Les compétences de la CCPF en matière d'équipements sportifs concernent essentiellement la réalisation, l'entretien et le fonctionnement de ces équipements intercommunaux. Monsieur Pierre Goullieux, maire de Jouarre et vice-président de la communauté de communes, en charge de la jeunesse, des sports et de l'éducation, supervise les actions les concernant.

Le Gymnase de la Rochefoucauld

Construit en 1965, il fut réhabilité en 1998. Son terrain de jeu de 30x20 m accueille aussi bien de la gym que du tennis de table, du volley-ball ou du basket.



Le Gymnase de la Rochefoucauld

Le Gymnase des Glacis

Construit en 1990, il est le plus grand des deux gymnases avec une superficie de terrain de jeu de 44x22 m. Sa superficie lui permet d'accueillir du handball, du foot en salle et de la gym.



Le Gymnase des Glacis

La Piscine intercommunale

Construite en 1974, rénovée en partie en 1994, la piscine intercommunale vous propose un bassin intérieur de 25x10 m, un toboggan aquatique, un bassin d'apprentissage de 34m², et un bassin extérieur de 15x12 m avec plongeoirs. Elle concentre à elle seule une équipe de 10 personnes composée de 4 maîtres nageurs dont Frédéric Pichereau, le directeur de l'établissement, 4 agents de caisse et d'entretiens et 2 agents de maintenance technique. Elle est ouverte du lundi au dimanche matin.

HORAIRES	HIVERS		ÉTÉ (juillet - Aout)	
	matin	après-midi	matin	après-midi
lundi		12h00 - 14h00		13h00 - 20h00
mardi		12h00 - 14h00 16h15 - 20h00	11h00 - 20h00	
mercredi	9h00 - 10h30	14h00 - 18h30	10h00 - 19h00	
jeudi		14h15 - 18h30		12h00 - 20h00
vendredi		12h00 - 14h00 18h30 - 21h00	10h00 - 21h00	
samedi	10h30 - 13h00	14h30 - 19h00	10h00 - 13h00	14h30 - 19h30
dimanche	10h30 - 13h00		10h30 - 13h00	14h30 - 18h30
leçons adultes	samedi soir	17h30 - 18h30		
bébés nageurs	samedi et dimanche	9h00 - 9h30		
aquagym	samedi et dimanche	9h30 - 10h30	mercredi soir	19h00 - 20h00
	samedi soir	18h30 - 19h30	dimanche matin	9h00 - 10h00

Les horaires sont modifiés pendant les petites vacances scolaires. Se renseigner auprès de la piscine

TARIFS (2003)	HIVERS		ÉTÉ (juillet - Aout)	
	tarif normal	tarif réduit	tarif normal	tarif réduit
entrée indiv.	2,65 €	1,70 €	3,30 €	2,40 €
carte 10 entrées	21,10 €	14 €	27,30 €	19,20 €
assoc. 50 entrées	48 €		48 €	
ceinture/planche	0,85 €		0,85 €	
golf	fermé		1,70 €	
activités adultes	24 €	4 leçons de 1 h	24 €	4 leçons de 1 h
activités enfants	24 €	5 leçons de 30 mn	24 €	5 leçons de 30 mn



A souligner, deux nocturnes le mardi soir jusqu'à 20H et le vendredi soir jusqu'à 21H. Le reste du temps, elle est utilisée par les associations, mais surtout par les élèves des écoles et des collèges du territoire. Actuellement, trois clubs s'entraînent à la piscine ; les clubs de natation et de plongée sous-marine de la CCPF et le Club de natation de Coulommiers.

Comme elle est une des rares piscines couvertes de la région, beaucoup de clubs et d'associations, parfois même extérieures au Pays fertois s'y rendent pour profiter des joies du « bain ».

Du neuf grâce au contrat CLAIR

Certains de ces équipements sportifs commencent à faire sentir leur âge, comme la piscine par exemple, qui connaît quelques petits désagréments dans ses galeries techniques. Des aménagements à mettre en œuvre dès aujourd'hui même si cela ne l'empêche pas de fonctionner. A l'origine, ce bâtiment n'a pas été conçu pour devenir intercommunal et accueillir autant de personnes. Aujourd'hui, il doit pouvoir faire face à cette augmentation de publics, mais il doit aussi se restructurer pour accueillir de nouveaux services. Suite à ce constat, et dans le cadre du contrat CLAIR passé avec le département, la CCPF a engagé une étude afin de réfléchir à un projet pertinent de restructuration et de requalification de ce bâtiment.

Sont donc concernés, les galeries techniques, le manque de locaux pour le personnel, le stockage de matériels, la création de nouvelles structures de loisirs, comme l'accès au toboggan aquatique, mais aussi la possibilité de couvrir le bassin extérieur, ou de créer les locaux supplémentaires.

Des événements sportifs à ne pas manquer



Toute l'année, des manifestations sont organisées par les services de ces équipements sportifs à la CCPF : en plus du triathlon qui a lieu cette année le 30 mai (voir article p3), la piscine vous propose une fois par an, ses désormais célèbres 8 heures de natation. Plus qu'un moment convivial de rencontres et d'échanges, c'est un

véritable rendez-vous sportif pour les habitants du Pays fertois et une occasion unique de profiter gratuitement de toutes les activités aquatiques proposées par la piscine. Le 28 février dernier, les 8

heures de natation ont totalisé 276 entrées, 40 baptêmes de plongée et une distance totale parcourue par l'ensemble des nageurs présents, de 141 kilomètres ! Encore bravo pour ces performances, qui seront remises en jeu l'année prochaine !

Toute l'année, les maîtres nageurs dispensent également des activités aquatiques pour tout le monde, des tout petits aux plus âgés ; leçons de natation, gym aquatique, et l'activité bébés d'eau. Les associations proposent également des activités comme des baptêmes de plongée par le club de plongée du Pays fertois.

Renseignements à la Communauté de communes : Philippe SENEGAS-ROUVIERE au 01 60 22 10 92 et à la piscine intercommunale : Frédéric Pichereau au 01 60 22 16 44